

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Revalorisation du point d'indice Une annonce nécessaire, qui devra être financée et complétée par d'autres mesures sur les rémunérations et l'attractivité

-
- **La Fédération Hospitalière de France (FHF)** a pris connaissance, à l'occasion de la Conférence salariale de ce jour, **de la hausse de 3,5 % du point d'indice** décidée par le Gouvernement pour atténuer les effets de l'inflation sur les agents publics. Applicable dès le 1^{er} juillet, cette revalorisation est la plus forte depuis les années 1980, et la première depuis 2017. Elle devrait représenter **1.7 milliard d'euros en année pleine pour la fonction publique hospitalière** ;
 - La FHF a insisté sur la nécessité d'une compensation intégrale de cette mesure dans le budget des hôpitaux et établissements sociaux et médico-sociaux publics, dans un contexte budgétaire toujours difficile. A ce titre, un **un abondement de l'ONDAM 2022 et de la branche autonomie pour la compenser la hausse du point d'indice et plus largement l'inflation s'impose**.
 - Les autres annonces faites à l'occasion de la Conférence salariale (reconduction de la garantie individuelle de pouvoir d'achat, revalorisation du début de carrière des catégories B, forfait mobilité durable) traduisent la **nécessité de poursuivre les travaux sur les rémunérations**. La FHF a également souligné sur la nécessité de revaloriser au plus vite les sujétions propres à l'hôpital public (gardes et astreintes notamment) ;

Frédéric Valletoux, Président de la FHF : « Cette décision du Gouvernement était une nécessité absolue, dans un contexte d'inflation qui pèse lourdement sur la population comme sur l'ensemble des professionnels de la fonction publique hospitalière. Le fait qu'elle soit d'application immédiate, en une fois, est important. Nous demandons à ce que cette mesure soit intégralement compensée dans le budget des établissements publics, de façon lisible, par un abondement de l'ONDAM. Au-delà du point d'indice, nous devons poursuivre les travaux pour améliorer les rémunérations des professionnels et les moderniser. Une revalorisation des gardes et astreintes s'impose pour soutenir l'hôpital public. ».

Contacts presse : Havas – communicationfhf@havas.com